



JALONS 14 VIVRE PLUS MIEUX

MOT D'INTRODUCTION

Madame la Conseillère d'État Béatrice Métraux, Canton de Vaud

Oui, nous vivons à crédit. Et tôt ou tard, le créancier viendra réclamer son dû. Aujourd'hui, nous devons dépasser ce simple constat et passer à l'action pour ne plus vivre au-dessus des moyens disponibles sur Terre. En ce sens, Jalons14 propose des pistes très concrètes pour agir aux niveaux communal et cantonal et ce, dans tous les domaines. Le Conseil d'État est conscient de la nécessité d'adapter nos modes de production et de consommation individuels et collectifs. Voilà pourquoi la question climatique, le développement durable, la préservation de la biodiversité sont des axes prioritaires majeurs de l'action gouvernementale. Ceci se traduit notamment dans l'élaboration d'un Plan d'action biodiversité, d'un Plan climat ou encore dans la révision de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager en cours d'élaboration et la remise à jour de la Conception cantonale de l'énergie.

Pour réussir la transition, le bâti a un rôle primordial à jouer, que l'on construise ou que l'on rénove. Il s'agit là d'un bras de levier important de la transition écologique. J'en veux pour preuve la Maison

de l'environnement, inaugurée en septembre dernier, qui fait la part belle aux matériaux d'origine locale émettant peu de CO₂, et qui valorise des ressources indigènes et les savoir-faire des entreprises du cru.

Des incitations financières pour l'utilisation du bois dans la construction et de ressources biosourcées, ainsi qu'un soutien à des projets innovants viennent également d'être adoptées par le Grand Conseil pour un total de 4 millions de francs dans le cadre du Plan climat. Le Canton prévoit d'investir, d'ici à 2040, pas moins de 475 millions pour assainir son parc immobilier. L'objectif étant de réduire de 80% ses émissions de gaz à effet de serre.

Le Programme bâtiments est un autre instrument original et pragmatique, mis en place par le Canton et la Confédération, pour soutenir financièrement les propriétaires déterminés à améliorer l'efficacité énergétique de leurs biens. Les 50 millions à disposition chaque année depuis 2019 sont ainsi alloués, sans pouvoir couvrir l'ensemble des demandes déposées. C'est la preuve que les choses avancent, la prise de conscience se renforce, car il

INTERVENTIONS

Mot d'introduction

Madame la Conseillère d'État Béatrice Métraux, Cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité

Présentation de la publication

Yves Golay-Fleurdelys, directeur de publication et co-auteur, DGIP, Canton de Vaud

Camille Rol, co-auteure et édition des textes, comment-dire.ch

François Guisan, membre du Comité de pilotage, Association suisse des quartiers durables

Débat

Clôture

Monsieur le Conseiller d'État Pascal Broulis
Chef du Département des finances et des relations extérieures,
en charge des constructions de l'État

existe un réel besoin d'assainissement.

Le bâti, c'est aussi le rapport avec le vivant : animal ou végétal. Il ne s'agit pas simplement de planter des arbres, d'aménager des parcs et d'installer des ruches d'abeilles sur les toits des immeubles. Il s'agit de façon plus fondamentale de dépasser l'opposition entre l'urbain et la nature, et de transformer notre habitat prédateur comme partenaire du vivant. C'est la meilleure façon de nous préparer au changement climatique. Le vert et le bleu doivent être intensément présents dans l'espace urbanisé, afin de gagner en qualité d'usage et paysagère, mais aussi pour lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain qui s'amplifie avec les effets du réchauffement climatique. Là aussi, Jalons14 donne beaucoup d'exemples de mesures pouvant être mises en œuvre à l'échelle locale. Je terminerai en saluant l'excellente qualité du travail fourni par toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce numéro « Jalons 14 » dont une des qualités, et non des moindres, est d'impliquer des services de Départements différents.

PRÉSENTATION DE LA PUBLICATION

Yves Golay-Fleurdelys, Camille Rol et François Guisan

Le contexte

La collection Jalons vise à valoriser des démarches menées par le Canton de Vaud et à approfondir certaines thématiques clefs de la durabilité. Dans le prolongement des perspectives posées dans « Habiter demain », le 13ème numéro de la collection, Jalons14 explore les voies qui permettent de réduire l'impact environnemental de nos cadres et modes de vie. Cette publication est le fruit d'un travail collectif mené avec de nombreux partenaires et la résultante d'une vision partagée des enjeux et des solutions.

L'approche

Pour rendre accessibles des enjeux aussi complexes, la clef de lecture choisie est celle de l'impact environnemental. Ce concept permet de mieux comprendre l'incidence de nos manières d'habiter, de nous déplacer, de nous nourrir et de consommer, sur notre empreinte écologique en surcharge.

Tous nos actes et habitudes quotidiennes engendrent des impacts environnementaux à différents niveaux : rejets de polluants et de gaz à effet de serre, destruction d'habitats et de biotopes, impacts écologiques liés au prélèvement des ressources et à l'élimination des déchets, etc. L'impact environnemental représente ainsi la somme de ces effets produits en un seul indicateur : l'unité de charge écologique. En mettant en perspective notre impact environnemental actuel avec le budget théoriquement à notre disposition (soit celui qui nous permettrait de revenir dans les limites du système planétaire), on peut estimer les efforts à fournir pour ne plus épuiser les ressources naturelles ni perturber les cycles naturels garants de l'équilibre planétaire.

Le constat

Le constat est implacable : réduire d'un facteur 3 notre impact environnemental d'ici 2050. Cela nécessite de remettre en question l'ensemble de

nos usages pour réussir à réduire nos empreintes gaz à effet de serre (-96%), biodiversité (-73%) et matière (-71%).

Résolument tournée vers l'action, la publication donne des pistes d'action pour viser la sobriété. Ces alternatives démontrent qu'il ne s'agit pas là d'un renoncement, mais d'une autre manière d'envisager notre rapport au monde et aux autres, avec de nombreuses plus-values à la clef. Grâce à Denis Kormann et Gérard Demierre, des visions de ce monde différent sont proposées dans la publication. Jalons14 contient une illustration par usage, basée sur les conclusions des ateliers participatifs menés lors de la conception de l'ouvrage.

Du comment au pourquoi

Si nous voulons donner envie aux gens de changer, il faut expliquer pourquoi il est nécessaire de le faire. C'est l'objectif de la 1ère partie de l'ouvrage qui explique comment la découverte des énergies fossiles et leur alliance avec l'innovation technique a considérablement renforcé notre dépendance aux énergies fossiles, accéléré la course à la croissance et nous a fait perdre en résilience. En étant toujours plus à consommer davantage de nourriture, de viande, d'espaces, de services, de kilomètres, de biens manufacturés, de loisirs, la croissance de la société humaine s'est faite dans le déni des limites planétaires. Le déséquilibre provoqué sur les grands cycles biogéochimiques garants de l'équilibre planétaire est tel que nous risquons désormais de passer le point de non-retour, à savoir là où le risque d'emballement du système planétaire devient réel.

Malgré la mobilisation populaire grandissante, le rythme de consommation de ressources et d'énergie continue de croître. On pourrait penser que vu la taille de la Suisse et de sa population, nous ne sommes que marginalement concernés. Mais notre pays se réchauffe deux fois plus rapidement que la

moyenne et nous nous classons parmi les 20 pays à l'impact environnemental par personne le plus élevé... Il n'est donc plus temps de tergiverser, ni de se questionner sur la relativité de notre impact.

Comment remettre en question nos besoins ?

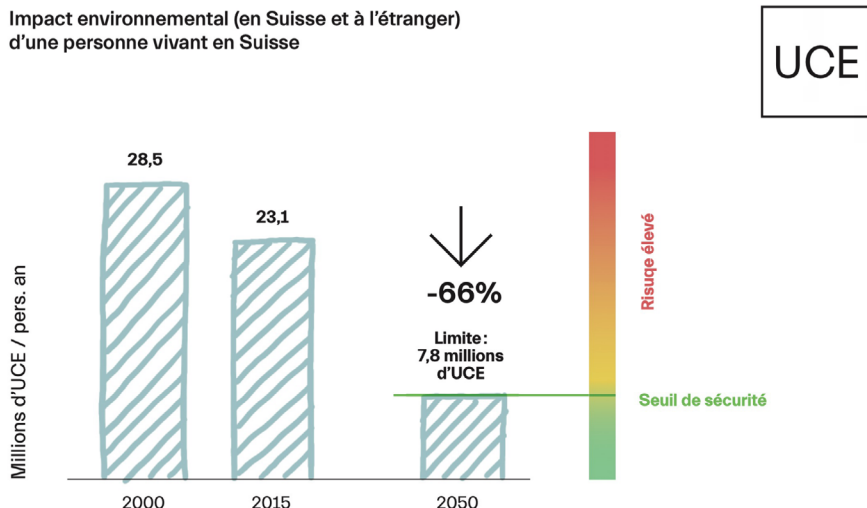
Comment opérer ce glissement d'une économie du bien fortement carbonée, vers une économie du lien, davantage portée par des valeurs immatérielles ? De manière générale, les médias devraient davantage nous inciter à penser plutôt qu'à dépenser, et la formation forger les esprits critiques, faire comprendre les enjeux, donner goût à l'interdisciplinarité, au dialogue et à la co-construction. Enfin, il faut faire émerger un récit commun positif et valorisant, pour donner envie de sortir de notre zone de confort et de tester d'autres manières de vivre. Vivre Plus Mieux donne la parole à des représentants de différents services de l'Administration cantonale et d'acteurs consultés lors de son élaboration.

Pour choisir les actions à présenter, le premier pas a été d'identifier les potentiels d'économie existants et les bras de levier pouvant être actionnés par les différents acteurs, des politiques aux concepteurs de l'espace urbain, en passant par les ménages et les entreprises. Dans la partie centrale de Jalons14, des exemples d'actions sont donnés à trois niveaux différents :

- Régénérer le territoire, en agissant sur le vide (soit les espaces naturels ou à renaturaliser) ;
- Rendre autonome le milieu bâti, en agissant sur le plein (soit les espaces urbanisés et plus spécifiquement les centres des agglomérations) ;
- Changer les comportements, en agissant sur l'utilisation des espaces et leur appropriation par les usagers.

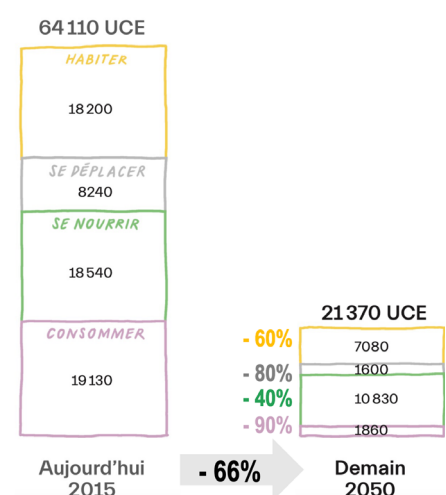
Les exemples donnés sont à prendre de la même manière que les illustrations des usages : il s'agit-là de démarches ou de projets qui démontrent que le faire autrement est possible et profitable.

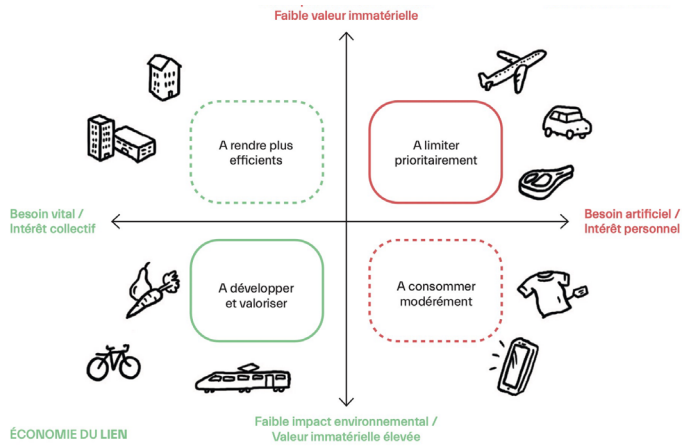
Impact environnemental (en Suisse et à l'étranger) d'une personne vivant en Suisse



UCE

UCE par personne et par jour





Si de plus en plus d'acteurs s'approprient ces mesures, en les dupliquant de manière adaptée aux différents contextes et problématiques locales, alors nous pourrions à terme réduire considérablement notre impact environnemental et nous donner une chance d'atteindre les objectifs fixés en matière de durabilité et de préservation du climat.

Le cadre du changement

La transition vers des cadres et des modes de vie doit pouvoir s'appuyer sur un cadre favorable à la durabilité. Cela questionne beaucoup de politiques sectorielles constituant des instruments de mise en œuvre, donnant des impulsions et orientant l'ensemble des acteurs de la société.

Un premier outil à citer est le Plan énergie et climat communal (PECC) que peuvent mettre en place les Communes qui souhaitent rénover et construire de manière durable. Il existe aussi des organismes, tels qu'eco-bau, qui permettent d'acquérir des connaissances et des compétences en matière de durabilité des cadres de vie, ou encore des labels garantissant la qualité des bâtiments ou quartiers construits. Dans ce domaine, il existe plusieurs certifications suisses à l'échelle des quartier, dont les trois principaux sont :

- Le label Société à 2000W (que la Confédération a abandonné depuis) ;
- SNBS, le standard Construction durable Suisse Bâtiment ;
- SEED by SméO, qui permet de réunir le référentiel de critères de SEED et l'outil informatique développé dans le cadre de SméO.

Comparativement aux autres, SEED se distingue par un nombre d'indicateurs raisonnable et la présence d'un volet très fourni sur les aspects de gouvernance du projet. Les objectifs de la démarche sont de :

- Sensibiliser à la création de quartiers durables et à la requalification de zones urbaines ;
- Proposer une méthodologie de durabilité et des modèles d'investissement différenciés ;
- Certifier des quartiers durables avec des objectifs de performances mesurables ;
- Favoriser l'innovation continue, le partage d'expériences et l'apprentissage commun.

La démarche consiste premièrement à analyser les prérequis puis, sur cette base, d'élaborer un plan d'actions en fournissant les justificatifs. Cette phase permet ainsi aux parties prenantes du projet de s'accorder sur des ambitions communes et de les porter ensemble, d'entrée de jeu.



Le rapprochement entre SEED et SméO offrent ainsi à l'utilisateur souhaitant arriver à la labellisation SEED, un outil d'aide à la décision et de suivi des performances du projet.



RÉSUMÉ DU DÉBAT

Modéré par Renaud Malik, journaliste RTS

Comment expliquer que le taux d'assainissement ait tant de peine à décoller ? La rénovation est moins sexy que de faire du neuf, pourtant il s'agit là d'un levier essentiel pour atteindre les cibles posées en termes de réduction de l'impact environnemental et d'empreinte carbone.

Les 85 millions votés pour assainir le parc bâti de l'État de Vaud, sont un investissement considérable, mais intelligent. En effet, il profite à l'économie locale, permet de réduire nos besoins en

énergie, nos émissions de carbone et les frais d'exploitation à terme.

Si le Canton s'engage dans cette voie, il faut que les Communes et les privés en fassent de même. Cela passe par des mesures d'incitation et de contrainte, une attitude proactive et responsable, ainsi qu'une prise de décision et un investissement conséquent dans ce domaine.

Trouverons-nous assez de gens qualifiés pour

mener à bien ces assainissements ? Pas sûr, d'où l'importance de former davantage les jeunes générations aux enjeux et pratiques de la rénovation. A ce niveau, un autre enjeu est la mise en action des autres propriétaires fonciers qui, pour que l'effort collectif soit suffisant, devraient rapidement mettre en place des stratégies d'intervention sur leur propre parc ou bien immobilier. Les propriétaires devraient donc davantage être incités à rénover et les locataires, qui n'ont aucun bras de

levier, intégrés dans la démarche pour augmenter l'acceptabilité de cette dernière.

Dans le domaine de la rénovation et plus largement dans les thématiques liées à la transition, l'on constate que beaucoup de blocages de projets se trouvent au niveau des comportements et de l'acceptation des projets de densification, de renouvellement urbain ou d'extension d'équipements publics. L'arrêt de projets d'infrastructures importants (et pourtant exemplaires) en raison d'oppositions de citoyens et d'associations peut durer entre 24 et 36 mois, avec des répercussions financières importantes. La répétition de ces situations qui ralentissent la mutation de l'espace urbain et la mise en place d'alternatives en matière de mobilité par exemple, démontre que la densification des centres urbains est un sujet sensible où la solidarité et la fédération des forces n'est pas toujours chose aisée.

Un des moyens de diminuer les oppositions aux projets est la participation de la population à ces derniers et à l'inclusion de toutes les parties prenantes durant le processus de conception du projet. Un autre est de profiter de logements vacants pour les rénover, afin d'éviter les nuisances pour les locataires et les complications pour les exploitants. Or, dans le canton de Vaud, ce taux est déjà très bas et ne remonte pas en raison de la croissance démographique.

CLÔTURE

Monsieur le Conseiller d'État Pascal Broulis, Canton de Vaud

Voir autant de monde réuni aujourd'hui est réjouissant, car venir aujourd'hui à cette conférence est déjà un acte citoyen.

L'exagération. C'est peut-être le maître mot des présentations du jour qui ont démontré toutes les répercussions désastreuses de notre manière de vivre, de notre consommation à outrance de ressources jusqu'à en épuiser notre planète et mettre en danger notre capacité à s'épanouir à sa surface.

Dans tous les domaines, force est de constater que la croissance continue. Au niveau démographique par exemple, la population vaudoise est en constante augmentation, alors que le territoire, lui, reste identique. L'équation est simple : il nous faut être plus économes et intelligents dans nos

Un nouveau métier, celui d'assistant à maîtrise d'usage, est également un point d'appui important de la transition. Ces mandataires spécialisés font le lien entre les parties prenantes du projet et ont une vision globale des processus et des enjeux, tant au niveau spatial que temporel. De plus, ils accordent souvent une forte place à l'implication des habitants dans la vie collective et à l'appropriation des espaces communs, et connaissent les outils qui permettent de le faire efficacement et d'impliquer ces parties prenantes aux bons moments dans les processus d'élaboration de projets urbains.

Comment accélérer les procédures et réduire les risques de blocages des projets ? Le premier pas évident serait de faciliter et de raccourcir ces processus. Le système de poupées russes inhérent au fonctionnement politique de notre pays est un atout dans beaucoup de domaines, mais il complexifie également les démarches, jusqu'à décourager les plus motivés. Il est également important de trouver et de diffuser des modèles alternatifs, de proposer des modifications du cadre légal et réglementaire, mais dans la pratique, ces initiatives connaissent beaucoup d'échecs. Un des autres freins conséquents est le manque de sensibilisation et de compréhension des enjeux, au sein de la population ainsi que par les instances politiques. Dès lors, sans compréhension des enjeux, elles ne réalisent pas les investissements nécessaires pour faire bouger les choses.

manières de produire, de consommer, de vivre. Il nous faut penser avant de dépenser nos unités de charge écologique.

Les positions sont tranchées et le débat clivant, mais ce n'est pas une fatalité pour autant ! A l'image des enjeux d'assainissement du bâti et de préservation du patrimoine, des solutions équilibrées et adaptées peuvent être trouvées et les violons accordés.

Une chose est certaine : la formation est l'une des clefs évidentes d'une transition collective et réussie. En ce sens, le Jalons 14 est à saluer, car il donne à toutes et tous les moyens de s'approprier ces questions essentielles à notre avenir commun.

Comment créer un langage commun autour de la construction durable ? Pour ce faire, l'information et la formation doivent être renforcées, autant au niveau législatif qu'exécutif. En effet, plusieurs compétences clefs sont en leurs mains, telles que celle de réaliser un cadastre des toitures solaires. Ce n'est qu'en ayant compris les enjeux que les instances communales pourront identifier les moyens d'action en leur possession et investiront les ressources suffisantes pour relever le défi de la durabilité de nos cadres de vie.



TÉLÉCHARGER LA PUBLICATION

www.vd.ch/vivreplusmieux

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE

GTCD

Groupe de travail « Construction durable »

www.vd.ch/constructiondurable

RÉFÉRENCES

Présentations et les comptes-rendus de toutes les conférences sur

www.vd.ch/constructiondurable

Pour s'inscrire à la newsletter du GTCD

info.constructiondurable@vd.ch

DÉVELOPPEMENT DURABLE CONSTRUCTIONS



Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP)

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

Tél. +41 21 316 73 00

Fax +41 21 316 73 47

www.vd.ch/constructiondurable

Partenaires

